



**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE**  
**SIPOM DE REVEL**  
**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt cinq, le 25 mars à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

**Délégués titulaires****Délégués suppléants**

Nom	Prénom	Statut	Procuration à	Nom	Prénom	Statut
AGAR	Nathalie	Présente		ADROIT	Sophie	Absent( e)
AUBOURG	Patrick	Présent		AMIEL	Armonie	Absent( e)
AUTHA	Sandrine	Présente		ANDRIEU	Rémi	Absent( e)
BEGARDS	Michel	Présent		ARKI	Karine	Absent( e)
BENNES	Richard	Absent		AUBESQUIER	Nadine	Absent( e)
BERSEILLE	Pascal	Absent		BAHURET	Gisèle	Absent( e)
BONNET	Denis	Présent		BANQUET	Clément	Absent( e)
BOURGAREL	Roger	Absent		BARBASTE	Pierre	Absent( e)
BOUSCATEL	Camille	Présent		BATUT	Jean Pierre	Absent( e)
BOUSQUET	Daniel	Absent		BERRO	Jean Christophe	Absent( e)
CASTAGNE	Didier	Présent		BLANCHON	Alix	Absent( e)
CAZELLES	Jean Pierre	Absent		BONNEFOY	Magali	Absent( e)
CESCATO	Francis	Présent		BOYER	Michel	Absent( e)
CHIABRANDO	Marc	Présent		BRUNET	Magalie	Présente
CLERGEAU	Serge	Présent		CALMET	Nelly	Absent( e)
COLLOT	Adrien	Absent		CAMINADE	Christian	Absent( e)
CRÉPY	Fabrice	Absent	RIBAULT Jean-Paul	CAMPOS	Pascal	Absent( e)
DAMIEN	Mélanie	Présente		CARLIER	Thierry	Absent( e)
DE CAFFARELLI	Marie-Laure	Présente		CAROCA	Jean	Absent( e)
DEGRET	Jean-Jacques	Absent		CARRIEROU	Elian	Présent
DELHON	Jacques	Absent	BOUSCATEL Camille	CLOAREC	Francoise	Absent( e)
DÉRAMOND	Sébastien	Présent		CODECCO	Serge	Présent
DOUZE	Maarten	Présent		CORDIEZ	Serge	Absent( e)
FABRE	Christian	Présent		COTTEREAU	Matthias	Absent( e)
FABRE	Danièle	Présente		COURNEDE	Magali	Absent( e)
FERRAN	Franck	Présent		COUZINIE	Philippe	Absent( e)
FONTES	Gérard	Présent		CREBASSA	Pascale	Absent( e)
FOURNIER	Damien	Absent		DE VILLÈLE	Philippe	Absent( e)
GELIS	Guillaume	Présent		DISS	Laurent	Absent( e)
GIRAULT	Katherine	Présente		DURAND	Marc	Absent( e)
GIRONIS	Julien	Absent		FABRE	Elodie	Absent( e)
GLAUDE	Ludovic	Absent		FAGET(DA SILVA)	Odette	Absent( e)
GRECARD	Stéphanie	Absente		FIGNES	Jean-Claude	Absent( e)
GUY	Philippe	Absent		GROTTO	Emmanuel	Absent( e)
HAYANI	Véronique	Absente		HERAILH	Pierre	Absent( e)
ISMAN	Rémy	Absent		HOURQUET	Laurent	Présent
LACROUX	Evelyne	Présente		IMART	Jean Luc	Absent( e)
LARROQUE	Laurence	Présente		JONQUIERES	Vincent	Absent( e)
LAURENS	Lucienne	Présent		LAPASSAT	Jean Luc	Absent( e)
LAURENT	Anne	Présente		LEBRETON	Delphine	Présent
LUCENA	François	Absent		LEROUX	Sophie	Absent( e)
LUX	Pierre	Absent		LUMEAU	Grégoire	Absent( e)
MARIOJOULS	Roselyne	Présente		MAGNIN	Gérard	Absent( e)
MARTORELL	Didier	Absent		MARTY	Francis	Absent( e)
NAVARRO	Karine	Présente		MAUREL	Danièle	Absent( e)
OURLIAC	Véronique	Présente		MERLIO	Gwenaël	Absent( e)
PAPIN	Florence	Présente		METCHE	Marie-José	Absent( e)
PASTRE	Marie	Absente	GIRAULT Katherine	MILHAVET	Marie Line	Absent( e)
PORTA	Raymond	Absent		MISSEY	Jean-Paul	Absent( e)
PORTES	Pierre	Présent		MONTAGNE	Patrick	Absent( e)
POUYANNE	Christophe	Absent		MOULIN	Dominique	Absent( e)
PUJOL	Francis	Absent	VERNIER Jean-Claude	NGAI	Jeffrey	Absent( e)
RAVET	Marc	Absent		ORLOWSKI	Cécile	Absent( e)
REUSSER	Isabelle	Présente		OULES	Nicole	Absent( e)
REY	Mickaël	Présent		PADIE	Yannick	Absent( e)
RIBAULT	Jean-Paul	Présent		PERRY PELISSIER	Samantha	Absent( e)
ROUANET	Evelyne	Présente		POUX	Emmanuel	Absent( e)
ROUANET ASTRUC	Géraldine	Absente		PRADELLES	Vincent	Absent( e)
ROUGIER	Thierry	Présent		RAYE	Michèle	Absent( e)
ROUQUET	Serge	Absent		REGIS	Lionel	Absent( e)
SASTRE	Roland	Absent		RIVAIRAN	Laëtitia	Absent( e)
SAURAT	Thierry	Absent		ROUQUET	Jérémy	Absent( e)
SEGREVILLE	Lucette	Présente		ROUX	Stéphane	Absent( e)
SERRE	Benoît	Présent		SARRALDE	Julien	Absent( e)
SQUAL	Jean-Pierre	Présent		SAURET	Jérôme	Absent( e)
TRETON	Brigitte	Présente		SICARD	Didier	Absent( e)
TROUDART	Corinne	Présente		TEISSEYRE	Régine	Absent( e)
VANDEN BERGUE	Isabelle	Présente		TERRAT	Emmanuelle	Absent( e)
VERNIER	Jean Claude	Présent		VIGNA	Lionel	Absent( e)
VIALADE	Reine	Absente		VIRVES	Pierre	Absent( e)
VINCENT	Sophie	Absente		VIVIES	Sylvie	Absent( e)

Nombre de délégués titulaires présents : 41

Nombre de délégués suppléants présents : 5

Nombre de procurations : 4

Secrétaire de Séance : Madame Danièle FABRE

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 031-253100572-20250331-2025\_15\_01-DE

**Objet : ANNULE ET REMPLACE - Approbation de la Convention entre le SIPOM et la Communauté de Communes Aux Sources du Canal du Midi pour des collectes supplémentaires aux abords du lac de ST FERREOL**

Madame la Présidente fait part au Comité Syndical de la demande formulée par la Communauté de Communes Aux Sources du Canal du Midi pour effectuer des prestations de collectes supplémentaires pour faire face à des pics de fréquentation en période estivale et hors période estivale, aux abords du lac de Saint Ferréol.

Selon les termes de la convention ci jointe, le SIPOM assurerait ces collectes supplémentaires :

**1° - Pour les périodes du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2025 et celle du 08 septembre au 30 septembre 2025.**

**2° - Pour la période estivale du 1<sup>er</sup> juillet au 06 septembre 2025.**

Pour les collectes ponctuelles, effectuées hors période estivale (cas 1) : le SIPOM facturera ses prestations de collecte selon les termes de la délibération du 25 mars 2025, soit 130€/heure de collecte pour un véhicule de collecte et son équipage.

Pour les collectes effectuées en période estivale (cas 2) : compte tenu des coûts de collecte et de traitement des déchets, le coût de cette prestation de service est estimé à un montant forfaitaire de **15 499€**.

**Après avoir entendu cet exposé, le Comité Syndical du SIPOM décide à l'unanimité des voix :**

- **D'assurer cette collecte supplémentaire pour un montant forfaitaire de 15 499 € ;**
- **D'approuver la convention ci-annexée.**

Acte rendu exécutoire

Après son envoi en Préfecture le :

31 mars 2025

Fait à Revel, le 31 mars 2025,

**La Présidente**



**Evelyn Boudane**



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
Avenue Marie Curie  
ZI de la Pomme  
31250 REVEL  
LES ORDURES MENAGERS



## CONVENTION POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (Abords du lac de Saint Ferréol)

2025

---

ENTRE

La Communauté de Communes Aux sources du Canal du Midi, domiciliée 20 rue Jean MOULIN, 31250 REVEL, représentée par Laurent HOURQUET, Président, habilité à signer les présentes par délibération en date du .....

ET

Le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM) ; représenté par Evelyne ROUANET, Présidente, habilitée à signer les présentes par délibération en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020

---

- Vu la délibération en date du ..... de la Communauté de Communes Aux sources du Canal Midi ;

- Vu la délibération en date du 25 mars 2025 du Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM) ;

***Il a été convenu ce qui suit :***

**1°** - Pour les périodes du **1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2025** et celle du **08 septembre au 30 septembre 2025**, la Communauté de Communes pourra solliciter les services du SIPOM pour faire face à des pics de fréquentation et de production de déchets. Le SIPOM assurera des ramassages supplémentaires des ordures ménagères pour toutes les zones urbanisées dans le périmètre immédiat du lac de Saint Ferréol sur les communes de REVEL, SOREZE, VAUDREUILLE, LES BRUNELS.

Le SIPOM facturera ses prestations de collecte selon les termes de la délibération du 25 mars 2025, soit 130€/heure de collecte pour un véhicule de collecte et son équipage. Le prix de

cette prestation comprend le coût du traitement des déchets collectés. La Communauté de Communes fera parvenir au SIPOM ses demandes d'intervention au plus tard 15 jours avant la date souhaitée.

2° - Pour la période du **1<sup>er</sup> juillet au 06 septembre 2025**, le Syndicat Pour les Ordures Ménagères assurera la collecte sur le territoire de Saint Ferréol pour le compte de la Communauté de Communes.

Les collectes supplémentaires auront lieu :

- Les lundis, mercredis, jeudis, vendredi et samedis pour tous les bacs collectifs et les déchets des professionnels (restaurants, campings, hôtels) pour les ordures ménagères ;
- Les mercredis pour tous les bacs collectifs et les déchets des professionnels (restaurants, campings, hôtels) pour la collecte sélective des emballages (bacs à couvercle jaune).

Exception faite des jours fériés : pas de collecte le lundi 14 juillet 2025 et le Vendredi 15 aout 2025.

- La Communauté de Communes versera sa contribution au SIPOM suite à l'émission d'un titre de recette, soit la somme forfaitaire de **15 499 €**, représentant les frais de collectes supplémentaires et de traitement des déchets enlevés.

Les collectes habituelles seront maintenues selon les même modalités que tout au long de l'année :

- Les mardis pour les déchets résiduels en porte à porte intégral ;
- Les vendredis pour la collecte sélective en porte à porte intégral.

A Revel, le .....


**Communauté de Communes  
Aux sources du Canal du Midi  
Le Président**

**Laurent HOURQUET**

**Syndicat des Ordures Ménagères**

**La Présidente**

  
**Evelyn ROUANE**

  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
Avenue Marie Curie  
ZI de la Pomme  
31100 REVEL  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LES ORDURES MENAGERES

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 031-253100572-20250331-2025\_15\_01-DE